

PRE-RESERVATION MUSEE DEPARTEMENTAL DE LA FAÏENCE ET DES ARTS DE LA TABLE -SAMADET - 2017-2018



Les visites et les ateliers du musée se font les mardis et jeudis matins d'octobre à novembre 2017 et de février à mai 2018.

Merci de remplir cette fiche de pré-inscription et de la retourner **avant le 15 octobre 2017**
par courrier : Musée départemental de la faïence et des arts de la table, 2378 route d'Hagetmau, 40320
SAMADET

par email : educatif.museesamadet@landes.fr

en ligne : Cliquez [ICI](#) pour y accéder <https://goo.gl/forms/mveYRdwMAo9V0h1f2>

NOM DE L'ETABLISSEMENT	
ADRESSE	
CP /VILLE	
TEL	
@	
Nom et prénom de l'enseignant	

NIVEAU DE LA CLASSE :	NOMBRE D'ELEVES :	DATE ENVISAGEE :
-----------------------	-------------------	------------------

Votre venue au musée s'inscrit-elle dans un projet pédagogique ? Si oui, lequel ?

THEMATIQUE ET ATELIER SOUHAITE

VISITE

- Faïences de Samadet sous forme de jeu (**uniquement pour le cycle 1**)
- Faïences de Samadet
- Histoire des arts de la table
- Découverte du musée (Vie de la manufacture, faïences de Samadet et histoire des arts de la table)
- Exposition temporaire « Les mille et une vies du Samadet » (uniquement pour ceux qui connaissent déjà le musée)

ATELIER

- Ma tarte aux fruits (**PS à GS**)
- Mon bol de terre (**GS**)
- Portrait d'un papillon (**CP**)
- Quelle belle assiette ! (**CE2, cycles 3 et 4**)
- Sur la trace de la palombe (**GS-CP**)
- Mon écuelle à bouillon (**CP-CE1**)
- assiette d'artiste (**cycles 3 et 4**)
- La boîte à épices (**Cycle 3 & 4**)

Pour un meilleur confort de visite, **les groupes sont limités à 30 élèves.**

Chaque accueil de classe doit faire l'objet d'une pré réservation auprès du musée départemental.

Compte-tenu de notre calendrier de réservations et d'animations, il se peut que la période à laquelle vous souhaitez venir soit déjà réservée. Le cas échéant, nous nous mettrons en contact avec vous pour vous faire une autre proposition.

Le musée départemental de la faïence et des arts de la table vous contactera pour élaborer avec vous votre visite et confirmer la programmation de votre venue. Il assure la réservation et la prise en charge des transports scolaires.

Sont prioritaires les établissements scolaires dont le projet pédagogique est en lien avec les thématiques et ateliers proposés par le musée et ceux qui n'ont jamais bénéficié d'une visite au musée.

Afin que tous les établissements puissent être accueillis, **une limite de 2 classes / établissement** est fixée par année scolaire. Les écoles qui ne sont jamais venues seront prioritaires.